

Club de parapente Castelnau Vol Libre - Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur du 14 janvier 2017

Présents :

Mesdames Boulez, Durand.

Messieurs Soulhol, Beffara, Comte, Dolique, Fouché, Ruscassié, Savinaud, Tournié, Weinberg.

Excusés et absents : Messieurs Berquet, Duvivier, Guenon, Meyniel, Sinatti

Compte-rendu de l'AG du CDVL.

Jean-Luc Soulhol était présent à l'AG du CDVL. Il nous a fait un compte-rendu oral, le compte-rendu intégral sera mis en ligne sur le site de CVL très rapidement.

- Les effectifs des clubs départementaux stagnent aux alentours de 200 licenciés, mais rajeunissent.
- L'AG de la ligue aura lieu le 28 janvier à Labège. Jean-Luc et Roland Besombes représenteront le CDVL.
- Bernard Lobez, représentant du Comité Départemental de Jeunesse et Sports, nous informe qu'il y a une politique volontariste du département pour l'achat des terrains. Il propose également d'envoyer des documents administratifs (formulaires de déclaration d'accidents, fiches d'abandon de frais...)
- Le CDVL a aidé à la formation de 4 jeunes pilotes (2 de Parapente Valley et 2 de l'EPAL)
- Les aides pour le passage de la qualif biplace et les stages SIV sont maintenues en 2017, d'un montant de 120 €.
- Antoine Cabiac participera à la manche de la Coupe du Monde organisée au Brésil et sera aidé par le CDVL.
- Les compétitions du CDVL sont prévues les 20/21 mai et 26/27 août.
- L'interclub, annulée l'année dernière à cause de la météo, sera organisée par Cajarc (date à venir).
- Deux sessions de passage des brevets (initial, pilote, confirmé) sont programmées les 25.02.2017 et 30.09.2017, à l'aérodrome de Livernon.

Soutien financier du club aux biplaceurs :

Comme il l'avait été dit lors de l'Assemblée Générale du club, étant donné l'augmentation importante de la licence biplaceur, il a été décidé à l'unanimité d'aider les pilotes biplaceurs :

- Prise en charge par le club de l'Individuelle Accident (49 €), pour un pilote ayant effectué 3 biplaces déclarés au club au cours de l'année précédente.
- Prise en charge de l'IA et du surcoût de la licence biplaceur (156 € en tout) pour un pilote ayant effectué 5 biplaces au cours de l'année précédente.

Rappel : le passager doit être adhérent au club Castelnau Vol Libre et à jour de sa cotisation club (30€), et faire partie de la famille ou des amis proches d'un membre du club.

Loïc Berquet hébergeant le biplace du club, il est décidé de lui financer l'IA et le surcoût licence. CVL financera l'assurance du biplace chez lui.

Une fiche sera à disposition des pilotes biplaceurs, pour que nous puissions avoir les coordonnées des passagers.

Club de parapente Castelnau Vol Libre - Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur du 14 janvier 2017

Nous rappelons l'intérêt de proposer des vols découverte lors de la fête du club.

Achat des terrains composant le décollage du Roc:

Jean-Marie Mas s'est procuré le nom et l'adresse des propriétaires (3 propriétaires principaux). Les contacts sont en cours. (Jean-Hugues et Jacques sont également impliqués)

Ouverture d'un terrain sur BIARS-GLANES:

Les communes concernées sont très intéressées. Il y a la possibilité de bénéficier d'une aide logistique sur place.

L'orientation du site envisagé est NO. Il y aurait la possibilité d'ouvrir sur le N, NNE, mais avec des travaux de bûcheronnage/débroussaillage plus importants.

La question de la rentabilité du site est posée. Un repérage en paramoteur pourrait nous donner des indications.

Un groupe de travail comprenant Jean-Luc, Didier, Stéphane et Jean-Noël est constitué.

Opération Voler mieux :

Elle est reconduite cette année. Philippe sera présent en tant que moniteur fédéral. Il sera aussi fait appel à un moniteur BE (Jean-Marie, Hervé ou Romain). La FFVL finance l'intervention du BE à hauteur de 200 € pour 4 pilotes.

Jean-Luc se charge de faire un appel d'offres.

Calendrier du club et de ses partenaires :

- Samedi **25 février** : 1° session de passage des brevets
- Samedi **25 février** : info espaces aériens le samedi 25/02 à Livernon
- **Mars** : Tyrolienne (voir avec Loïc pour l'organisation comme les années précédentes), puis pliage des secours.
- WE des **1/2 avril** : formation des élèves du lycée Vicat de Souillac dans le cadre de l'EPAL.
- Samedi **29 avril** : Journée de remise à niveau des biplaceurs.
- Dimanche **30 avril** : opération Voler mieux
- WE des **20/21 mai** : Compétition du CDVL
- Samedi **10 juin** : Nettoyage des sites
- Samedi **24 juin** : Journée de remise à niveau des biplaceurs
- Samedi **24 juin** : Fête du club (Même formule que l'année dernière, à la salle des fêtes de Montvalent)
- Dimanche **25 juin** : Opération Voler mieux
- WE des **26/27 août** : Compétition du CDVL

Le calendrier sera mis en ligne sur le site par Philippe.

Des sorties club sont prévues sur les grands WE du printemps (Pâques ; 6,7,8 mai ; Ascension ; Pentecôte). Les lieux et conditions seront fixés quelques jours avant, selon la météo.

Jacques se charge d'organiser un WE au Pilat (toujours selon les conditions météo)

Club de parapente Castelnau Vol Libre - Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur du 14 janvier 2017

Stages de l'EPAL :

- Stages init : du 10 au 14 avril et du 23 au 27 octobre
- Stages perf : du 3 au 8 avril, du 25 au 29 septembre et du 6 au 11 août inclus.

Voyage à l'étranger :

Fred envisage de repartir en Inde en octobre. A suivre...

Divers :

- Une manche à air du déco du Mercou est à remplacer (Laurent F)
- Il faut faire repasser l'épareuse dans le fossé le long de l'attéro à Floirac (Laurent F)
- Jean-Luc et Titou s'occupent de la convention du terrain de Floirac avec M.Meyniel.
- Prévoir une journée de formation « Espaces aériens », ouverte aux autres clubs (Fred)

Hommage à Alain VILLIERE :

Nous avons appris avec une profonde tristesse le décès d'Alain survenu le 3 janvier. Nous apprécions tous sa discrétion, sa gentillesse et ses valeurs humaines. CVL souhaite témoigner son affection à sa famille. Titou se charge de contacter Jean-Marie pour voir quel geste sera le mieux venu.

Le comité directeur rappelle à tous les pilotes la nécessité de communiquer, par SMS pour s'organiser pour des sorties, puis par radio pour la gestion des véhicules et des récup sur les sites.

Pensez à allumer vos radios (fréquence du club 147.00) dès que vous arrivez sur un site.

Prochaine réunion le 13 mai 2017 à 9 h 30.

Le Bureau de CVL46